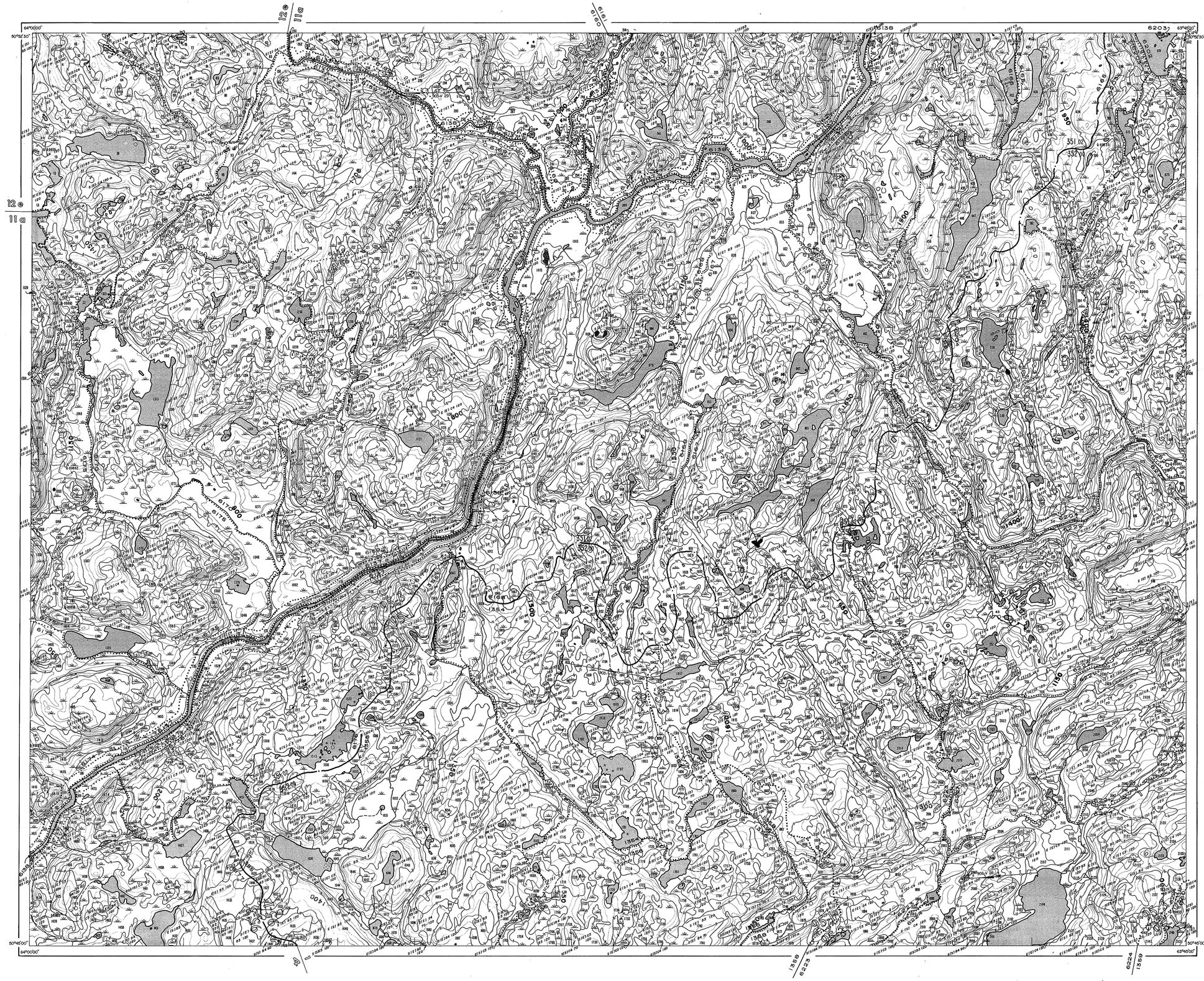

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (6) 1982, 12-L-13) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — à épinette noire et/ou thuya (épin. rouge occupant plus de 75% de la pcc résineux)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à sapin
— — à épinette noire et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à mélèze
— — à pruche
— — à épinette noire
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge) (le pin blanc occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec épinette noire
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec sapin
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZIN (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillus à feuillus résineux avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec épinette
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peupleraies avec maple
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Chênaies rouge résineux
Chênaies résineuses
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
(plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplemens
Chênaies rouge
Chênaies
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de bouleau hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autres

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Épidémie légère
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes
⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Coupe totale
Épidémie sévère
Chablis
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT MÉQUINENNE

Jin(jeune inéquienne): Plus d'a dominance de feuil. tolérants, inférieur des tiges entre 0 et 90 cm
Vieux inéquienne: Plus d'a dominance de feuil. tolérants, inférieur des tiges entre 0 et 90 cm
Plus d'a dominance de feuil. tolérants, inférieur des tiges entre 90 et 50 cm
Vieux peuplement, inférieur des tiges ont plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (30 cm)	2 (7 m)	3 (10 m)	4 (13 m)	5 (16 m)	6 (19 m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
L.légère	0 à 30%	ocon
Moyenne	31 à 60 %	n
Forte	61 à 90 %	*
Abrupte	91 % et plus	**

Superficie accurate de pentes > 5%
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts exclusivement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E13 cp 50m C1 — classe de densité, classe de pente, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

R C5 cr60 D1 — classe de pente, classe d'âge, origine, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING.-CON.): MARC V. MERGLER & ASS
SIGNATURE: Lucien A. Mercier

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR.):
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne : 1989
Année de publication : 1990
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : / /1/90
Déclinaison magnétique :26° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95-3*
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 4*

Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 17 04
Concessionaire ou autres:

Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 3502*
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité:
Division de recensement: 07000
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 1354*
Région écologique: 11a*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. SIO MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

22-P-1	12-M-4	12-M-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-I-16	12-L-13	12-L-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-I-9	12-L-12	12-L-11	

12 L/13 S.O.